



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130751>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-130751**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours d'architecture pour l'aménagement paysager et artistique du pont Boieldieu à Rouen

Description : Le projet d'aménagement paysager et artistique du pont Boieldieu s'inscrit dans la deuxième phase du projet Coeur de Métropole. Il a pour ambition de valoriser l'image de la ville et du territoire métropolitain en proposant un geste architectural et paysager évoquant la nature en ville par un traitement architectural et artistique. Il s'agit de créer un aménagement emblématique à l'échelle du territoire avec un rendu visuel de qualité et une esthétique végétale. Le périmètre d'études comprend le pont Boieldieu et ses 2 escaliers monumentaux en pierre ainsi que le carrefour rive droite du quai de la Bourse jusqu'à la Rue Grand Pont. Il s'agit d'un marché unique pour lequel le maître d'ouvrage entend confier au titulaire l'ensemble des missions suivantes : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR Missions complémentaires: BC: bilan GES CEM: coût d'exploitation/maintenance OPC: Ordonnancement, Pilotage et Coordination
Nature principale : Prestation intellectuelle

Identifiant de la procédure : d4624b2d-cd10-4090-94c7-455951868c81

Identifiant interne : 24-EPMD-KMDB-MoePontBoieldieu

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la Commande Publique. Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.mpe76.fr> sous la référence 24-Epmd-Kmdb-Moepontboieldieu Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service Dume. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au Dce, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.mpe76.fr>. La procédure de passation utilisée est le concours restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. La procédure est décomposée en deux phases distinctes : -phase 1 - candidature : Examen des candidatures et sélection des candidats. A l'issue de cette phase, trois candidats seront admis à concourir après avis motivé du jury. -Phase 2 - offre : Sélection du (des) lauréat(s) après remise d'un Avp simplifié et avis du jury Cette consultation est ouverte à des équipes composées d'architectes (seul ou en groupement) et le cas échéant d'un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés. Le mandataire de l'équipe sera un architecte. Le candidat devra justifier a minima des qualifications et des compétences listées ci-dessous: - Architecte(s) inscrit(s) au tableau de l'Ordre des architectes pour les architectes français ou possédant un diplôme reconnu au titre de la Directive 85/384/Cee du 10 juin qui assurera les missions de coordination et de conception générales ; - Un artiste et/ou un designer possédant des qualifications et des références portant sur des opérations de complexité équivalente, de créations en milieu urbain ou d'oeuvres in situ ; - Un paysagiste-concepteur possédant qualifications, références, et/ou certificats de capacité portant sur des opérations de complexité équivalente ; - Une compétence en urbanisme pour l'intégration de l'aménagement et la qualité des usages de l'espace public. - Des bureaux d'études techniques qualifiés et compétents dans le domaine des ouvrages d'arts, dans les travaux Vrd et dans l'étanchéité. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 1 500 000 euros Ht. L'estimation de la présente procédure est de 150 000 euro(s) Ht. Attribution du marché : En application de l'article R.2122-6 du Code de la commande publique, le marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours sera passé sans publicité ni mise en concurrence. Il sera négocié avec le(s) lauréat(s) du concours en vue de son attribution par le maître d'ouvrage. Le planning prévisionnel de la procédure est précisé à l'article 2.1 du règlement de concours. Nous Vous Remercions De Ne Pas Tenir Compte De L'Adresse De Renseignement Complémentaire Et/Ou Du Contact Pour Les Renseignements D'Ordre Administratifs Indiqués Et Vous Invitons A Déposer Vos Questions Sur Aws

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours d'architecture pour l'aménagement paysager et artistique du pont Boieldieu à Rouen

Description : Le projet d'aménagement paysager et artistique du pont Boieldieu s'inscrit dans la deuxième phase du projet Coeur de Métropole. Il a pour ambition de valoriser l'image de la ville et du territoire métropolitain en proposant un geste architectural et paysager évoquant la nature en ville par un traitement architectural et artistique. Il s'agit de créer un aménagement emblématique à l'échelle du territoire avec un rendu visuel de qualité et une esthétique végétale. Le périmètre d'études comprend le pont Boieldieu et ses 2 escaliers monumentaux en pierre ainsi que le carrefour rive droite du quai de la Bourse jusqu'à la Rue Grand Pont. Il s'agit d'un marché unique pour lequel le maître d'ouvrage entend confier au titulaire l'ensemble des missions suivantes : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR Missions complémentaires: BC: bilan GES CEM: coût d'exploitation/maintenance OPC: Ordonnancement, Pilotage et Coordination Nature principale : Prestation intellectuelle

Identifiant interne : S-PF-1557986

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (Dume) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas

échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°1 : esthétique du projet et qualité paysagère

Ordre d'importance : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : qualité du projet au regard des exigences du programme général, qualité et faisabilité de la proposition technique

Ordre d'importance : 2

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : qualité du projet au regard de la prise en compte des différents usages

Ordre d'importance : 3

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°4 : compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux

Ordre d'importance : 4

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1557986>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 01/03/2025

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : Le président de la Métropole Rouen Normandie

Membres du jury : Les membres élus titulaires ou suppléants de la Commission d'Appel d'Offres

Membres du jury : Un collège de personnes dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours sans que leur nombre puisse excéder 5

Membres du jury : Un collège de personnes présentant une expérience ou une qualification particulière exigée des candidats : désignées par l'exécutif, elles représentent au moins 1/3 des membres du jury

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : À l'issue de la consultation et en application de l'article R 2162-20 du Code de la Commande Publique, une indemnité d'un montant de 25 000 euro(s) HT sera accordée à chacun des 3 candidats retenus, sous réserve de la conformité des prestations retenues avec le règlement du concours. Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas au programme, une réduction ou la suppression de l'indemnité pourra être effectuée par le pouvoir adjudicateur sur proposition du jury. Le montant des indemnités ainsi accordé sera fixé sur proposition du jury. L'indemnité sera payée dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la note d'honoraires de chaque co-traitant. La rémunération de ce marché de maîtrise d'oeuvre pour le candidat attributaire sera réduite de l'indemnité reçue pour sa participation au concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1557986>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 02/01/2025 à 16:00

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : A73157CE-E77A-9852-945CC5FFB37279EF

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 51995

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Adresse internet : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Métropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : A73157EE-9B2E-6FD9-A4955779E8B434DA

Adresse postale : Le 108 108 Allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : Service des Marchés

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : A73157FC-C3BD-7B54-D810ED9B31298E6C

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0235583500

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 63337224-dc6e-4372-8123-3c56963d7a81 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 19/11/2024 à 11:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/11/2024